



Rapport annuel 2016 de la vérificatrice générale de l'Ontario

La vérificatrice générale publiera le Rapport annuel 2016 de son bureau le 30 novembre 2016. Voici de brèves descriptions des audits de l'optimisation des ressources exécutés cette année par le Bureau de la vérificatrice générale.

Services de santé mentale aux enfants et aux jeunes : Un Ontarien sur cinq environ éprouvera un problème de santé mentale au cours de sa vie, dont la majorité commence durant l'enfance ou l'adolescence. L'audit a évalué si le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse et les organismes fournissent des services communautaires de santé mentale en temps opportun et de manière économique à ceux qui en ont besoin, et si le financement accordé aux organismes est proportionnel aux services fournis.

Changement climatique : Le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique a reconnu que le changement climatique constitue un problème environnemental à l'échelle du globe, et il a élaboré des plans pluriannuels pour réduire les émissions de gaz à effet de serre en Ontario et aider les Ontariens à s'adapter au changement climatique. Ces plans comprennent l'établissement de cibles de réduction des émissions et la mise en place de politiques et de programmes, dont l'un des éléments les plus importants est un régime de plafonnement et d'échange devant débuter en 2017. L'audit a évalué l'état des plans ministériels d'atténuation et d'adaptation se rapportant au changement climatique.

État de la mise en oeuvre des dossiers de santé électroniques : Un dossier de santé électronique (DSE) s'entend d'un dossier numérique à vie des antécédents médicaux et thérapeutiques d'une personne. Le gouvernement s'était précédemment engagé à faire en sorte que chaque Ontarien dispose d'un DSE au plus tard en 2015. L'audit a examiné les progrès réalisés concernant les projets de DSE entrepris par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et Cybersanté Ontario.

Emploi Ontario : Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, par l'entremise d'Emploi Ontario, consacre plus de 1 milliard de dollars à des programmes visant à aider les Ontariens à acquérir des compétences et trouver un emploi durable. L'audit a évalué si ces programmes et services étaient efficaces.

Évaluations environnementales : Les évaluations environnementales visent à évaluer les possibles impacts environnementaux d'un programme ou d'un plan avant que celui-ci puisse être mis en oeuvre. L'audit a évalué l'efficacité des processus d'évaluation environnementale mis en place par le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique.

Autorisations environnementales : Toute personne exerçant des activités en Ontario qui rejettent des contaminants dans l'air, sur des terrains ou dans l'eau — ou qui transporte, entrepose ou élimine des déchets — doit obtenir une autorisation environnementale. L'audit a évalué si le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique dispose de systèmes et de processus efficaces pour faire en sorte que les projets susceptibles d'avoir des incidences négatives sur l'environnement et sur la santé de l'être humain soient approuvés comme il se doit et exécutés en conformité avec les lois, règlements et politiques applicables, afin de prévenir ou de minimiser les impacts négatifs en matière de pollution.

Services de logement et de soutien pour personnes ayant des problèmes de santé mentale : L'offre de services de logement et de soutien appropriés facilite la réinsertion sociale des personnes qui se rétablissent de troubles mentaux. L'audit a évalué si le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et les réseaux locaux d'intégration des services de santé fournissaient les services de logement et de soutien de manière économique et efficace.

Opérations relatives aux hôpitaux : Les 57 grands hôpitaux communautaires de l'Ontario traitent des nombres élevés de patients et englobent près de la moitié des 31 000 lits d'hôpitaux de la province. L'audit a évalué l'efficacité avec laquelle ces hôpitaux et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée fournissent en temps opportun des services de soins de santé de grande qualité, sécuritaires, fiables et équitables aux patients.

Metrolinx – Adjudication et surveillance de marchés de construction de transport en commun : Metrolinx est un organisme du ministère des Transports qui est responsable de l'exploitation d'un réseau de parcours de trains et d'autobus sur une superficie de plus de 11 000 kilomètres carrés dans la région du grand Toronto et de Hamilton. L'audit a

évalué si Metrolinx avait mis en place des procédures efficaces pour s'assurer que les entrepreneurs étaient choisis de manière juste et concurrentielle, que les marchés étaient adjugés dans le respect des principes d'économie, que l'on exerçait une supervision suffisante des entrepreneurs durant la construction, et que la construction finale assurait l'optimisation des ressources pour les Ontariens.

Ministère des Transports – Adjudication et surveillance de marchés de construction d'infrastructures routières : Le ministère des Transports est responsable de la construction et de l'entretien des infrastructures routières de la province, dont la valeur est actuellement estimée à 82 milliards de dollars. L'audit a évalué si le Ministère avait mis en place des procédures efficaces pour s'assurer que les entrepreneurs étaient choisis de manière juste et concurrentielle, que l'on exerçait une supervision suffisante des entrepreneurs durant la construction, et que les actifs obtenus étaient de qualité élevée et répondaient aux besoins des Ontariens.

Facturation des médecins : En 2015-2016, les paiements versés aux 30 200 médecins de l'Ontario se sont élevés à 11,6 milliards de dollars, ce qui représentait 23 % des dépenses totales de la province en soins de santé. Les médecins sont des fournisseurs de services indépendants et ils facturent leurs services à la province au titre du Régime d'assurance-santé de l'Ontario. L'audit a évalué si les modèles de paiement du ministère de la Santé et des Soins de longue durée font en sorte de combler efficacement les besoins des Ontariens, fournissent une rémunération équitable aux médecins et se traduisent par une utilisation rentable des fonds publics.

Services dans les hôpitaux psychiatriques spécialisés : L'Ontario compte quatre hôpitaux psychiatriques spécialisés qui fournissent des services de santé mentale aux patients atteints des formes de maladie mentale les plus graves et les plus complexes. L'audit a évalué si le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, les réseaux locaux d'intégration des services de santé et ces hôpitaux étaient en mesure de fournir des services répondant aux besoins des patients et de la collectivité conformément à leurs responsabilités législatives.

Gestion de la chaîne d'approvisionnement Ontario et pratiques en matière d'approvisionnement : Le processus d'acquisition de biens et de services par le gouvernement de l'Ontario est conçu de manière à être ouvert, juste et transparent. Le gouvernement consacre tous les ans 3,5 milliards de dollars en moyenne à l'acquisition de biens et de services (cela ne comprend pas les dépenses au titre de la construction d'immobilisations, comme les routes et les immeubles). L'audit a évalué si le processus d'approvisionnement du gouvernement est juste, ouvert et transparent.

Le Rapport annuel 2016 comprend également ce qui suit :

- les rapports de suivi de nos audits de 2014;
- les rapports de suivi relatifs à trois rapports spéciaux publiés de 2012 à 2015;
- les rapports de suivi sur les recommandations formulées dans des rapports publiés par le Comité permanent des comptes publics;
- un chapitre portant sur les comptes publics de la province;
- un chapitre traitant de questions générales liées à la reddition de comptes, notamment le processus provincial de nomination, les systèmes de TI du gouvernement et le traitement comptable des régimes de retraite;
- le Fonds pour le maintien des effectifs infirmiers;
- notre examen de la publicité gouvernementale en vertu de la *Loi de 2004 sur la publicité gouvernementale*.